



Ecole maternelle - Sacy

**Syndicat de regroupement scolaire  
Bergy Rivière – Saint Christophe à Berry**  
12 rue de l'église  
02290 Saint Christophe à Berry  
Tél : 03 23 55 01 07  
E-mail : [regroupement.scolaire@laposte.net](mailto:regroupement.scolaire@laposte.net)



Ecole primaire – Bergy Rivière

## COMPTE-RENDU de la Réunion du Syndicat Scolaire

Date : mardi 9 mars 2021

Début de la séance : 18h30

Levée de la séance : 20 h15

### Ont été convoqués :

➤ Membres titulaires :

FIQUET Dominique (Bergy Rivière) Président	<i>Présent.e</i>
FERTE Claire (Bergy Rivière)	<i>Absente excusée</i>
LEGRAND Cécile (Bergy Rivière)	<i>Présent.e</i>
MAINE Aurélien (Bergy Rivière)	<i>Présent.e</i>
DAUCHELLE Romuald (Saint Christophe à Berry) Vice-président	<i>Présent.e</i>
MOUTONNET Romain (Saint Christophe à Berry)	<i>Présent.e</i>
VIVENOT Sandrine (Saint Christophe à Berry)	<i>Absente excusée</i>
HOUART Cindy (Saint Christophe à Berry)	<i>Présent.e</i>

➤ Membres suppléants :

KOWALSKI Jean- Marc (Bergy Rivière)	
SANCHEZ Thierry (Bergy Rivière)	<i>Présent.e</i>
MIELCAREK Olivier (Saint Christophe à Berry)	<i>Présent.e</i>

➤ Enseignants

JAGIELSKI Jean-François (Directeur école de BERNY)	<i>Absence excusé</i>
HARDIER Catherine (Directrice école de SACY)	<i>Présent.e</i>

➤ Personnel

LEBRETON Justine	<i>Présent.e</i>
------------------	------------------

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du mardi 16 FEVRIER 2021  
Signatures du compte rendu
2. BUDGET 2021 Fonctionnement – investissement  
vote et délibération
3. Compte de gestion 2020  
vote et délibération
4. Affectation de résultats 2020  
vote et délibération
5. Participation des communes 2021
6. Subvention OCCE coopératives scolaires  
vote et délibération
7. Convention télétransmission avec la sous-préfecture  
vote et délibération
8. Date prochain conseil
9. Questions diverses

## **1- Approbation du compte rendu de la réunion 16 février 2021**

Vote et signature du compte rendu

Dans un souci de transparence et à la demande de conseillers municipaux, chaque compte rendu de conseil syndical sera envoyé à chaque conseiller.

*Concernant les investissements à venir, M. MIELCAREK précise que les petites canailles s'engagent à financer le renouvellement des vélos/trottinettes à hauteur de 1 000 € en supplément de l'investissement déjà prévu par le syndicat scolaire*

*Concernant le coût de la formation BAFD pour Justine LEBRETON, question est posée sur le reste à charge pour le syndicat. La DDCS se propose de subventionner en conséquence les frais engagés.*

*- Une parenthèse est ouverte sur l'importance de former davantage les agents du syndicat.*

*Suite à la réflexion ouverte concernant l'aire de jeux de Berny, celle-ci est ouverte en alternance selon les niveaux sous la surveillance des enseignants.*

Question est posée par Thierry SANCHEZ concernant l'équilibre budgétaire de l'exercice 2020 et le fond de réserve.

- La situation sanitaire ayant impliqué un déficit de quelques 5 000 €, un second exercice impacté de la même manière entamerait complètement le fond de réserve.

- Faut-il alimenter le fond de réserve en prévision ?

Il semble prudent que ce fond soit doté d'environ 20 000 €.

- Aussi ne devrait-on pas dépenser plus en investissement, au regard d'un budget global de 180 000€ ?

A cette question, Romuald DAUCHELLE explique que la dotation des écoles en matériel est déjà importante et que le syndicat n'a jamais refusé une demande d'investissement. Difficile de trouver de nouveaux postes d'investissement.

Dominique FIQUET précise l'importance que l'on ait connaissance des besoins à l'avance de sorte à pouvoir les prévoir au mieux.

Dominique FIQUET précise que la faible part de l'investissement par rapport au budget global tient du fait qu'une grande partie de ce budget est destiné à rémunérer la masse salariale, d'agents compétents qui plus est.

Thierry SANCHEZ précise que le syndicat est reconnu comme étant bien doté par des personnels extérieurs qui viendraient à travailler ponctuellement au sein de nos écoles.

Romuald DAUCHELLE précise que certains achats sont financés par les communes elles-mêmes et ne sont donc pas pris en compte dans le calcul du montant des investissements.

## **2- Budget 2021 - fonctionnement – investissement - VOIR DOCUMENT N°1**

Le budget 2021 a été établi en tenant compte de :

- La diminution des effectifs par rapport à l'année 2019/2020 (100 au lieu 113)
- La suppression d'un poste d'enseignant et de la fermeture d'une classe à BERNY
- Du départ de Laetitia (impact sur la masse salariale)
- Permettre au budget de dégager une marge financière (équilibre dépenses / recettes de fonctionnement de l'exercice)

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 181.353,88 euros**

**-Dont : 53.100,00 euros de charges à caractère générale**

- 12.700,00 euros énergie

- 14.000,00 euros frais de repas
- 4.000,00 euros produits entretien
- 4.300,00 euros en fournitures scolaires
- 5.000,00 euros (y compris assurances du personnel)
- 1.000,00 euros frais de formation
- 1.500,00 euros fêtes et cérémonies (départ Laetitia et Véronique)
- 2.300,00 euros frais communication

**Dont : 121.083,88 euros de charges de personnel** (pour rappel 132 619,94€ pour l'exercice 2020)

Diminution dû au départ de Laetitia à compter du 7 mars 2021.

Malgré tout, les salaires de Laetitia ont été budgétisés pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 complet (y compris les charges sociales)

Il a été tenu compte des nouveaux plannings horaires des employés.

Romuald DAUCHELLE précise que Laetitia étant la seule à avoir le statut de fonctionnaire, elle était la seule à cotiser à une caisse de retraite spécifique. Son départ permettra aussi des économies en ce sens.

La baisse de la charge liée à la rémunération du personnel devrait atteindre un montant de 15 000€ environ. Cela permettrait aussi de valoriser certains salaires.

**Dont : 7.170,00 euros d'autres charges de gestion**

3.250,00 euros indemnités président (y compris charges sociales)

3.360,00 euros contributions obligatoires (piscine 2.000,00euros)

Le cycle piscine déjà annulé l'année précédente, il n'est toujours pas certains d'avoir lieu sur la période de mars à juin 2021. Avec le départ de Mme LUSARDI, il n'est pour l'instant pas prévu que les autres enseignants prévoient un cycle piscine pour l'année 2021-2022.

Rappel de la proposition faite d'accompagner la famille dans la poursuite de l'apprentissage de la natation, à la suite du cycle piscine, à la charge des communes.

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 181.353,88 euros**

Dont report exercice antérieur 5.603,88 euros

Dont : 24.150,00 euros de participation des parents pour le périscolaire et la cantine (30 enf x 140 j x 5,40 euros = 22680,00 euros) péri (7 enf x 140 j x 1,50 euros)

*Je propose de ne pas effectuer de hausse de tarifs cantine et péri pour l'année 2021/2022*

Question est posée d'une éventuelle baisse du tarif

Il est rappelé que le tarif au regard des coûts engendrés semble correct, d'autant que la qualité des repas est au rendez-vous.

Faut-il laisser le tarif tel quel afin d'éviter une hausse trop forte en cas d'augmentation des charges ?

Faut-il baisser le tarif mais trouver une compensation ailleurs, par un financement supplémentaire des communes elles-mêmes ?

Au final, le tarif sera maintenu.

Dont : 148.000,00 euros de dotations et participations

5.000,00 euros de remboursement de frais de surveillance

143.000,00 euros de participation des communes

Dont 2000,00 euros de participation de la CAF pour les activités périscolaires

1.600,00 euros Produits exceptionnels (rembt. Formation BAFD 600 ,00 euros – 1.000,00 euros pour heures de Justine en mise à disposition des communes)

## **BUDGET INVESTISSEMENTS 2021**

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT 4.567,44 euros**

Dont 362,00 JVS

Dont 4.205,44 euros achats Vélos - trottinettes école SACY devis ASCO **2.042,10 euros ttc**

(3 vélos-3rol'asco-2 tricycles-2trottinettes 3 roues) - prévoir un râtelier pour rangement

1 coffre de rangement extérieur école de BERNY devis MANUTAN **410,00 euros ttc**

1 réfrigérateur POUR SACY **200 ,00 euros ttc**

Rq. : Demande supplément d'achat1 lecteur CD pour un coût de 50 €

Une demande d'achat d'un scanner a été formulée pour l'école de BERNY Renseignements pris chez BUREAU 02, l'utilisation d'une clé USB est plus appropriée

### **RECETTES D'INVESTISSEMENT 4.567,44 euros**

257,44 euros reports 2020

rembt FCTVA 1.300,00 euros concernant achats 5 ordinateurs portables + 1 photocopieur

Affectation 1068 3.000,00 euros

### **3 – Compte de gestion**

Vote et délibération

**→ Adopté à l'unanimité**

### **4 – Affectation des résultats (voir document 2)**

#### **En fonctionnement**

Résultat de clôture N-1 : + 13.669,91

Résultat exercice N : - 5.066,03

Résultat de clôture : + 8.603,88

Affectation : 3.000,00 en 1068 investissement

5.603,88 en 002 report exercice antérieur fonctionnement

Vote et délibération

**→ Adopté à l'unanimité**

### **5 – Participation des communes en 2021 (voir document 3)**

La participation totale est de 143 000€.

La participation est calculée de la façon suivante :

- La moitié (soit 71 500 €) au prorata de la population de 2020

Berny : 42 619 €

St Christophe : 28 881€

La moitié restante (71 500€) au prorata du nombre d'élèves en septembre 2020

St Christophe : 35 750 €

Berny : 35 750 €

Participation totale de Berny = 78 369 €

Participation totale de St Christophe = 64 631 €

Une remarque est faite sur le coût engendré pour la commune de St Christophe au regard du budget de fonctionnement de la commune, qui représente une proportion non négligeable.

Cela est d'autant plus perceptible que le taux d'imposition de la taxe d'habitation est plus faible à Saint Christophe qu'à Berny, diminuant d'autant les recettes de la commune.

Cela explique donc l'impossibilité pour la commune de St Christophe d'augmenter sa participation.

## 6 – Subvention OCCE coopératives scolaires

Vote et délibération

→ *Adopté à l'unanimité*

## 7 – Convention télétransmission avec la sous-préfecture

Vote et délibération

→ *Adopté à l'unanimité*

## 9 – Date du prochain conseil

Le mardi 25 mai à 18h30

Afin de faire un point avant les vacances d'été et de faire un point sur la situation avec Justine LEBRETON et travailler sur les fiches horaires.

## **10 - Questions diverses**

Nous avons reçu la notification par l'inspection d'académie de la suppression d'un poste à l'école de BERNY (d'où la fermeture d'une classe)

Signature avec la Région d'une convention de partenariat pour l'accompagnement des élèves de maternelle dans les transports scolaires

Certains parents se sont plain de la présence de gravillons autour de l'aire de jeux. Cela abîme les chaussures et les surfaces à l'intérieur de l'école. Il faudrait décaisser le sol de l'aire de jeux pour y apposer une surface plus adaptée. Les animaux y font d'ailleurs leurs besoins.

La solution d'un revêtement souple est très onéreuse. Il est demandé à la commune de Berny-Rivière d'étudier le problème.

La pose d'une bâche sous le préau de Sacy a permis de réduire l'affluence des pigeons. La bâche ayant été enlevée après ma pose des détecteurs sonores, les volatiles ont repris leur sinistre habitude.

Le maire de Saint Christophe à Berry est à la recherche d'une solution pérenne (le préau va servir de stockage aux vélos neufs).

La question est posée sur la façon de gérer l'affluence à l'aire de jeux, dans le respect des gestes barrières. Il est décidé de ne pas laisser l'aire de jeux ouverte sur le temps du midi.

Merci de votre attention

MOUTONNET Romain